

Maîtriser son rendement

La maîtrise de la vigueur doit être la première règle à appliquer,

l'éclaircissage de la récolte ne devant être qu'une opération exceptionnelle.



MAÎTRISER LA PRODUCTION SUR LES PLANTIERS

UNE BONNE IMPLANTATION DU SYSTÈME RACINAIRE D'UNE JEUNE PLANTATION AINSI QUE LA CONSTITUTION DE RÉSERVES NÉCESSITENT, AU MOINS LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES, DE MAÎTRISER LA PRODUCTION. EN EFFET, UNE MISE EN PRODUCTION TROP RAPIDE PEUT ENTRAÎNER UN AFFAIBLISSEMENT DES CEPS. POUR LA RÉUSSITE DE L'ÉTABLISSEMENT D'UNE PLANTATION, IL EST SOUHAITABLE :

- LORS DE LA 2^e FEUILLE, DE SUPPRIMER TOUTES LES GRAPPES ;
- LORS DE LA 3^e FEUILLE, DE NE CONSERVER QU'UN NOMBRE RÉDUIT DE GRAPPES (DE TROIS À CINQ SELON LES CÉPAGES).

La gestion de la maturité est une préoccupation primordiale dans la recherche d'une vendange de qualité. Les choix effectués à l'implantation du vignoble agissent sur les niveaux de production et de vigueur, sur la précocité. Tout au long du cycle végétatif, la gestion optimisée du feuillage permet de favoriser une bonne aération des grappes, une meilleure protection phytosanitaire et des conditions optimales pour la photosynthèse. Ainsi, l'ensemble des techniques culturales contribue à favoriser une bonne maturité. (figure 1).

Parmi ces facteurs, le rendement est un élément déterminant : les choix effectués en amont conditionnent directement son niveau. Malgré les efforts réalisés, il convient parfois de le maîtriser sur des vignes qui demeurent trop chargées : cas des plantiers (voir encadré), des jeunes vignes, des vignes trop productives ou de conditions de nouaison favorables. La gestion de ces rendements excessifs est une mesure primordiale pour arriver à des niveaux de maturité satisfaisants sur de nombreux cépages.

Des méthodes variées à adapter selon les situations

Le choix du mode de maîtrise du rendement dépend de la fréquence de la surcharge, si elle est accidentelle ou annuelle, de la vigueur de la parcelle et de la valorisation économique des produits obtenus.

■ Pour des vignes régulièrement chargées, une intervention possible mais pas toujours suffisante est la **réduction de la charge à la taille**. Facile à mettre en œuvre, elle permet, par la diminution du nombre de bourgeons laissés à la taille, d'abaisser sensiblement le rendement et de gagner en maturité en sucres. Néanmoins, cette intervention doit être accompagnée d'un ébourgeonnage soigné et a tendance à augmenter la vigueur.

■ L'éclaircissage manuel ou chimique permet une réduction de la récolte. Il passe par une phase préalable d'observations qu'il convient d'effectuer avec soin pour évaluer le rendement (voir page 20). Pratiquée chimiquement avec l'éthéphon, cette méthode reste assez pointue et nécessite d'intervenir au bon moment après la floraison. Il faut également tenir compte de l'hétérogénéité de floraison d'une parcelle.

Du fait d'un coût d'intervention élevé, l'éclaircissage manuel doit être réservé aux parcelles chargées ou celles intégrées dans des produits à haute valeur ajoutée. Le rendement est ajusté en choisissant le nombre de grappes à conserver. Pour être profitable, la suppression des grappes doit se faire entre la nouaison et la mi-véraison. Les effets de compensation sont ainsi réduits et les accumulations de sucres et de polyphénols favorisées. Cette opération manuelle induit un temps de travail de l'ordre de 50 à 80 heures par hectare, compensé en partie lors de la récolte si elle est manuelle.

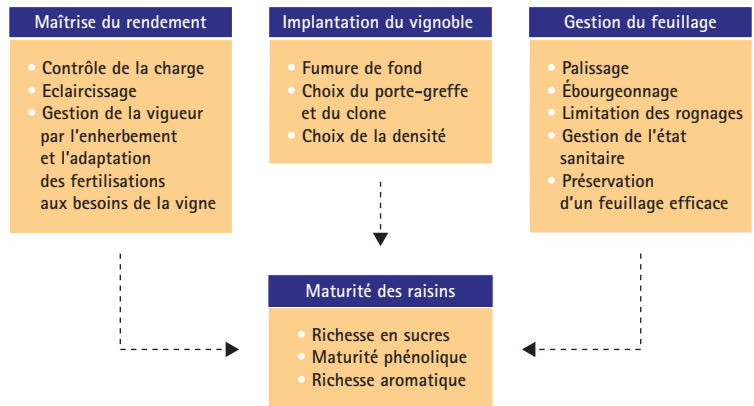
Globalement, l'éclaircissage donne de bons résultats. Mais dans certains cas, en particulier sur le grenache, pratiquer un éclaircissage sur une parcelle trop vigoureuse sera souvent inutile. Pour ce cépage, la gestion de la vigueur est un élément déterminant de la qualité. Dans ces cas-là, d'autres méthodes de gestion du rendement doivent être envisagées.

■ En effet, en situations fertiles et sur des parcelles régulièrement chargées, il convient de maîtriser la vigueur en ajustant la fertilisation azotée aux besoins de la vigne. Si les conditions hydriques sont suffisantes, la mise en place d'un enherbement permettra de réduire efficacement la vigueur. Il est souhaitable de contacter un technicien pour adapter au mieux le choix des espèces et du nombre de rangs à enherber.

Quels résultats attendre de la maîtrise du rendement ?

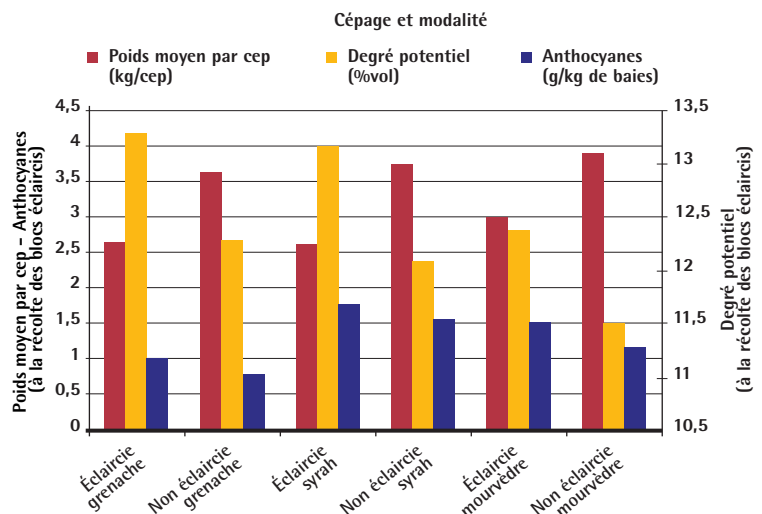
La maîtrise du rendement permet, sur de nombreux cépages (syrah, cinsaut, carignan, mourvèdre), de gagner en précocité, de favoriser un meilleur état sanitaire, d'augmenter le degré potentiel et les polyphénols (Figure 2). La structure et la qualité des vins est supérieure.

Pour le grenache, la réponse sur le degré et l'intensité colorante n'est pas systématique dans les



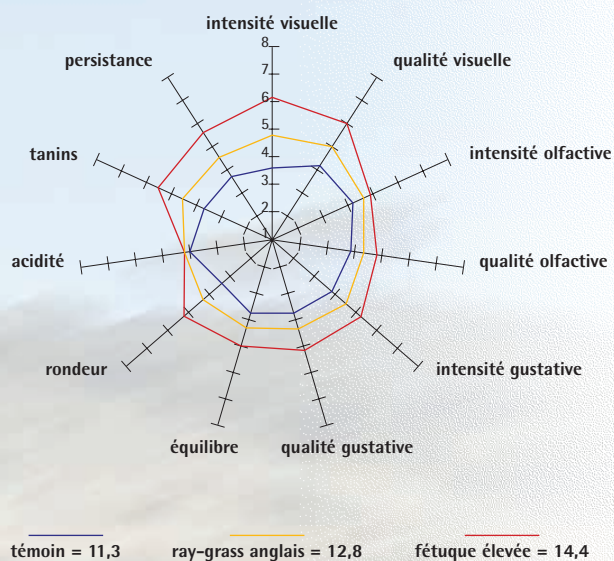
Maîtriser la maturité implique de raisonner l'ensemble des pratiques au vignoble

Figure 1



Comparaison des effets de l'éclaircissage sur différents cépages. Essai SGVRCR - Châteauneuf de Gadagne - Palissage 1 fil porteur - Récolte 1998

Figure 2



Impact de l'enherbement sur la qualité des vins. Essai GDA Viticulture
- Camaret - Récolte 1994 - Moyenne de 90 dégustateurs.

Figure 3

situations induisant de fortes vigueurs. Dans ces cas-là, l'enherbement, par la réduction de la vigueur, agit également sur le rendement et permet d'obtenir des produits qualitativement supérieurs (Figure 3).

Pour une bonne maîtrise de la maturité et par conséquent de la qualité, le vigneron doit avant tout rechercher à gérer la vigueur de sa parcelle. L'éclaircissage devrait ne rester qu'une mesure exceptionnelle pour des parcelles trop chargées. L'ensemble des choix effectués en amont, la mise en place de l'enherbement, l'adaptation de la fertilisation conditionnent le rendement et sont souvent des mesures plus efficaces pour résoudre des problèmes de maturité systématiques ●

COMMENT ÉVALUER SON RENDEMENT ?

Il est toujours délicat d'estimer avec précision le rendement d'une parcelle. Néanmoins, nous proposons une méthode utilisable à partir de la nouaison qui permet de faire une approche du rendement.

1. Choisir 20 cep dans une zone représentative au milieu de la parcelle sur cinq rangs (4 cep x 5 rangs).
2. Compter le nombre de grappes par cep et calculer le nombre de grappes moyen par cep.
3. Estimer le poids des grappes à la récolte en utilisant votre connaissance de la parcelle.

Exemple :

Grenache : 250 à 300 g selon la vigueur,
Syrah : 190 à 220 g selon la vigueur,
Cinsault : 250 à 500 g selon la vigueur,
Carignan : 200 à 350 g selon la vigueur.

4. Calculer le rendement théorique en tenant compte de la densité :

Rendement théorique en kg/ha = densité théorique x nombre de grappes moyen par cep x poids d'une grappe.

5. Calculer le rendement estimé en tenant compte des bordures (représentant souvent 10 à 20 % de la surface) et du taux de manquants :

Rendement estimé en kg/ha = rendement théorique x (1-X% de bordure) x (1-X% de manquants).
Pour ramener en hl/ha, diviser par 125 à 135.

Dans la plupart des cas, il convient de garder :

- Pour les cépages à grosses grappes (grenache, cinsault, carignan, mourvèdre...) :
 - * 8 à 10 grappes par cep pour 50 hl/ha
 - * 5 ou 6 grappes par cep pour 35 hl/ha
- Pour les cépages à petites grappes (syrah...) :
 - * 10 à 12 grappes par cep pour 50 hl/ha
 - * 6 ou 7 grappes par cep pour 35 hl/ha.